



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Jendouba

"Partenaire du Programme
d'Appui à la Qualité PromEsSE,
PAQ-DGSU"

PAQ -DGSU



Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité (PromEsSE/TN)



TERMES DE RÉFÉRENCE N°03/2021

"Formation en passation de marché selon les directives de la banque mondiale au profit du personnel de l'Université de Jendouba et ses établissements universitaires"



SOMMAIRE

I.	Contexte de l'action.....	3
II.	Objectif de la mission.....	3
III.	Les bénéficiaires de la mission	4
IV.	Activités à réalisées.....	4
V.	Résultats attendus de la mission.....	5
VI.	Durée et lieu de la mission.	5
VII.	Profil du consultant.....	5
VIII.	Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt.....	6
IX.	Responsabilité respective.....	7
X.	Mode de sélection.....	7
XI.	Conflits d'intérêt.....	9
XII.	Confidentialité.....	9
XIII.	Annexe.....	9



I. Contexte de l'action

Dans le cadre du troisième Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n°8590- TN entre la banque internationale pour la reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), Le (MESRS) a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de recevabilité et de performance et de renforcer l'Employabilité des jeunes diplômés.

Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation et s'articule autour des notions suivantes :

1. L'auto-évaluation institutionnelle, pour mesurer ses forces et faiblesses sur une base réaliste et dégager des pistes de développement ;
2. Le Plan d'Orientation Stratégique, pour afficher ses priorités de développement ;
3. Le Contrat avec le MESRS, qui concrétise l'engagement de l'État sur des objectifs de progrès partagés avec l'université bénéficiaire ;
4. Le financement basé sur la performance, qui incite l'université bénéficiaire à améliorer son efficacité dans la mise en œuvre du contrat et à la maintenir.

L'une des objectifs stratégiques de l'Université de Jendouba est la mise à niveau des différents services et activités pour assurer une bonne gouvernance et renforcer sa capacité de Gestion et ce par la mise en place d'un système de management conforme aux normes internationales.

Dans ce contexte et dans le cadre du projet PAQ-DGSUJ, l'Université de Jendouba invite les organismes intéressés et les Consultants individuels à manifester leur intérêt pour assurer une Formation en passation de marché selon les directives de la banque Mondiale et la réglementation tunisienne.



II. Objectif de la mission :

Cette Action de Formation a pour objectif de renforcer les capacités du personnel de l'Université de Jendouba et ses établissements en matière de passation de marché selon les directives de la banque mondiale.

L'objectif est :

- D'obtenir une vision claire de la réglementation des marchés publics selon les directives de

la Banque Mondiale.

- De maîtriser les étapes de la passation des marchés publics selon la réglementation tunisienne et les directives de la Banque Mondiale.

III. Les bénéficiaires de la mission :

Cette action de formation concerne les membres du projet PAQ-DGSUJ et PAQ-DGSE de l'Université de Jendouba et des établissements qui en relèvent (45 personnes maximum).

IV. Activité à réalisées :

Les activités nécessaires à l'accomplissement de la mission se déroulent en deux phases :

Phase 1 : formation théorique.

Phase 2 : formation pratique sous forme d'un atelier de simulation.

❖ Phase 1 : formation théorique

Cette phase permet aux personnels concernés de disposer des connaissances nécessaires pour bien gérer les différentes étapes de la passation des marchés selon les directives de la banque mondiale.

L'expert doit former l'équipe du projet à différentes techniques de passation des marchés.

L'objectif de cette formation sera axé sur :

1. Les procédures spécifiques des Bailleurs de fonds : Directive de la banque Mondiale
2. Les seuils de passation des marchés publics.
3. Technique et Méthodologie de rédaction des termes de références.
4. Les méthodes de sélection selon les directives de la banque mondiale.
5. L'ouverture des plis et l'élaboration des procès-verbaux.
6. Méthodologie de rédaction de rapport de dépouillements.
7. Phase de négociation et la Conclusion du Contrat.
8. Procédure d'exécution de marché.
9. Les Modalités de Règlement.
10. Les Garanties exigées dans les marchés publics.
11. Les réceptions.
12. Les Modalités de gestion des litiges et des conflits.

La Formation se déroulera sous forme d'exposés théoriques illustrés par des cas et des exemples pratiques en relation avec le projet PAQ-DGSUJ et PAQ-DGSE.



Phase 2 : formation pratique sous forme d'un atelier de simulation.

Un atelier de simulation de passation des marchés dès la préparation des TDRs ou du cahier des charges jusqu'à la clôture du marché selon les directives de la banque mondiale et compte tenu de la réglementation tunisienne (Consultant Individuel, Qualification du Consultants, Entente Directe, Fournitures de biens et services, Service du consultants, Travaux et aménagements...).

V. Résultats attendus de la mission :

À l'issue de cette formation, les apprenants doivent être en mesure de mettre en œuvre efficacement toutes les étapes de passation et suivi des différents marchés du projet PAQ-DGSUJ et PAQ-DGSE selon les directives de la banque mondiale.

VI. Durée et lieu de la mission :

Cette Mission de Formation est planifiée au cours du mois de février ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'UJ après concertation avec le consultant (dans tous les cas le début de la formation ne doit pas dépasser le 15 Mars 2021).

Cette formation se réalisera au profit d'un seul groupe pour une période de 2 jours (deux séances par jour).

La date de démarrage de la formation sera fixée par l'Université de Jendouba lors de la négociation du contrat avec le consultant retenu.

Le lieu d'exécution de la mission : hôtel au nord ouest

VII. Profil du Consultant :

Etudes et formations :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau Bac+ 4
- La participation à des formations Certifiantes ou diplômantes en passation de marchés constitue un avantage important

Expérience générale :

- Le consultant à retenir pour assurer cette formation doit être un formateur qualifié, un Consultant Senior, attestant d'une expérience professionnelle dans le domaine de gestion des marchés (Appel d'offre, Consultation, rédaction des TDRs...) d'au moins 5 ans.



Expérience spécifique :

- Avoir une expérience minimale de 5 ans de formation en passation de marchés selon les procédures de la Banque Mondiale ou des institutions équivalentes (les directives pour la sélection et l'emploi de consultants et les directives pour les marchés de fournitures, de travaux et de services).
- Avoir une expérience dans la gestion de projets financés par la Banque Mondiale, l'UE ou par des institutions équivalentes constitue un avantage.

VIII. Pièces Constitutives de la manifestation d'intérêt

- Lettre de Candidature
- CV selon le modèle en annexe mentionnant les diplômes, certifications, qualifications et expériences requises du consultant
- Les preuves indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires.
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leur objectif les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Le présent document des termes de références dument signé et paraphé à chaque page.
- Offre financière.

La manifestation d'intérêt doit parvenir soit :

- recommandée par voie postale ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre de l'Université de Jendouba durant l'horaire de travail, sous plis fermés, à l'adresse suivante :

Université de Jendouba, Campus Universitaire Mohamed Yaalaoui, Avenue de l'Union du Maghreb Arabe, Jendouba 8189

Avec la mention suivante:

NE PAS OUVRIR « Manifestation d'intérêt pour la mission de formation en passation de marché selon les directives de la Banque Mondiale ».

La réception des offres sera le 22 Février 2021 à 12h la séance d'ouverture sera à 14h

Le cachet de la poste ou de bureau d'ordre de l'Université de Jendouba faisant fois.



- Sur TUNEPS.

IX. Responsabilité respective

Responsabilités du Consultant

- La présentation du contenu de la formation.
- Les supports de cours en nombre suffisant pour les participants (version papier et numérique).
- Les formulaires d'évaluation remplis à la fin de formation.
- Une attestation de formation pour chaque participant.
- Frais d'hébergement.

Responsabilités de l'Université de Jendouba

- L'Université de Jendouba s'engage à mettre à la disposition du Consultant un Local bien équipé pour assurer la Formation ainsi que toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission.
- La fiche de présence.

X. Mode de Sélections

- La méthode de sélection sera fondée sur les Qualifications du Consultants-Consultants individuels (QC) telle que mentionnée dans les directives de la banque mondiale (Passation des marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement) version juillet 2016, section VII paragraphes de 7.8 à 7.10
- En effet seul les consultants individuels peuvent présenter leur manifestation d'intérêt.

Critère d'évaluation	Détail des Critère d'évaluation	Barème de notation	Détails de notation
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission Expérience générale du consultant	Niveau de diplôme	10 points	Diplôme universitaire de formateur : Maitrise : 05 points Mastère, DEA: 7 points Doctorat : 10 points



	Diplômes ou certifications en passation de marché public	10 points	07 point pour le diplôme 03 points pour la certification
Expérience générale dans le domaine de gestion de marché	Nombre d'année d'expérience	10 points	5 points pour chaque 05 ans d'expérience avec un plafond de 10 points
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	Expérience en passation de marchés (directives Banque Mondiale et/ou des institutions équivalentes)	30 points	10 points par mission accomplie avec un plafond de 30 points
	Formation en passation de marchés selon les directives de la Banque Mondiale	30 points	06 points par session de formation avec un plafond de 30 points
	Formation en passation de marché public selon la réglementation tunisienne	10 points	02 points par session avec un plafond de 10 points
Total			100 points

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par le comité de sélection qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat.

Le score technique minimum pour être classé dans la liste restreinte est de 70/100 points

Le dossier doit être appuyé par les pièces justificatives, en effet toute information qui nécessite une justification ne sera prise en considération que si la pièce de justification sera présentée.

Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Le consultant faisant partie de la liste restreinte et ayant obtenu le score le plus élevé, sera invité à remettre une proposition technique et financière puis à négocier les termes du projet de contrat.

Les négociations porteront essentiellement sur :



- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission,
- L'offre financière

XI. Conflits d'intérêt

Les candidats sont tenus de se conformer aux directives de la Banque Mondiale pour éviter tout conflit d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission; en particulier tout fonctionnaire doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

XII. Confidentialité

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

XIII. Annexe

- Modèle de cv



ANNEXE

Annexe 1 : PAQ-DGSUJ

CV pour la candidature au mission d'assistance technique et d'accompagnement pour la mise en place d'un système de management intégré.

1. Volet du PAQ :

2. Nom et prénom de l'expert :

3. Date de naissance :

Nationalité :

4. Niveau d'études :



Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/S spécialité
	▪
	▪
	▪
	▪
	▪

5. Compétences clés :

6. Affiliation à des associations/groupements professionnels :

7. Autres formations

8. Pays où l'expert a travaillé :

9. Langues : (bon, moyen, médiocre)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

10. Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de leur mission

①	Planification et mise en œuvre de plans d'actions
②	Coordination de projets d'envergure nationale voire internationale
③	Connaissance des structures de l'enseignement supérieur et/ou de la recherche scientifique
④	Connaissance des directives de la banque mondiale

Détail des compétences spécifiques à la mission	11. Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission ¹ :	
①	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
②	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
③	Nom des structures : Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
④	Nom du projet financé par la Banque mondiale: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	

¹Rajouter autant de ligne (pour une compétence donnée) que nécessaire.

12. Compétences et aptitudes sociales

Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc

13. aptitudes et compétences organisationnelles

Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) et à la maison, etc

14. Compétences et expériences personnelles

Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels

15. information complémentaire

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission: contacts de personnes références, publications, etc.]

16. ANNEXES.

[Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale]



J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.

JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.

... **DATE:** JOUR / MOIS / ANNEE
[Signature du consultant]

